

Master 2 Droit du Patrimoine et des Conflits Familiaux

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Le Master 2 Droit du Patrimoine et des conflits familiaux répond au besoin des milieux professionnels en diplômés disposant d'une formation globale sur les aspects patrimoniaux des conflits familiaux (liquidations complexes, transferts d'entreprises consécutives à des divorces, des ruptures de concubinage, de PACS, mesures de protection des majeurs, liquidations successorales...). La formation permet aux étudiants d'acquérir des connaissances et des savoir-faire multiples, spécifiques et croisés, en matière de conseil patrimonial (patrimoine privé ou professionnel) et de rédaction d'actes à l'occasion d'une crise familiale.

Le **Master 2 Droit du Patrimoine et des conflits familiaux** offre deux options, l'une à finalité professionnelle, l'autre à finalité recherche.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS ET POURSUITE D'ÉTUDES

Les diplômés du **Master 2 Droit du Patrimoine et des conflits familiaux** exercent des fonctions de juriste spécialisé dans le conseil et la gestion du patrimoine dans des cabinets d'affaire ou de gestion du patrimoine, auprès d'experts comptables, de notaires, d'avocats, dans les services immobiliers d'établissements bancaires...

Les titulaires du Master 2 peuvent également s'orienter vers la médiation familiale. Ils ont encore la possibilité de se présenter à l'examen d'entrée à la profession d'avocat ou au concours de la magistrature. Les étudiants diplômés du Master 2 ont la possibilité de poursuivre leur cursus universitaire par une thèse de Doctorat sur ces thématiques d'actualité.

PUBLIC ET MODALITÉS DE SÉLECTION

Le Master 2 Droit du Patrimoine et des conflits familiaux s'adresse à deux types de public :

- en formation initiale aux étudiants titulaires d'un master 1 à dominante droit privé (Carrières judiciaires et sciences criminelles, Droit patrimonial, Droit de l'entreprise, Droit notarial...),
- en formation continue aux personnes en activité ou en recherche d'emplois titulaires d'un master 1 ou d'une validation d'acquis professionnels ou de l'expérience et qui souhaitent actualiser ou compléter leurs compétences actuelles. L'accès en 2ème année de master est de droit pour les étudiants sélectionnés en M1 Droit du patrimoine et des conflits familiaux. Pour les autres, l'accès se fait en fonction des places disponibles.

60 crédits / 2 Semestres

Renseignements et modalités d'inscription :

Informations générales, dossiers d'inscription, relevés de notes, bourses, validation d'acquis professionnels...
Secrétariat Master Droit du Patrimoine

Faculté de Droit et des Sciences Économiques
5 rue Félix Eboué, B.P. 3127
87031 Limoges Cedex 1
Mail gulnaz.coban@unilim.fr
Tél : 05 55 14 90 16

Lieu de formation :

Faculté de Droit et des Sciences Économiques
Site Forum
5 rue Félix Eboué
87031 Limoges

Responsable de formation :

Gulsen YILDIRIM
gulsen.yildirim@unilim.fr

Site de la formation :

www.fdse.unilim.fr

Master 2 Droit du Patrimoine et des Conflits Familiaux

Structure de la formation

Le Master 2 Droit du Patrimoine et des conflits familiaux comporte 10 Unités d'Enseignement (UE) réparties sur deux semestres ainsi qu'un stage d'une durée minimale de 8 semaines (voie professionnelle) ou un mémoire de recherche (voie recherche). La formation permet l'approfondissement d'enseignements tels que le droit patrimonial de la famille, le droit fiscal ou encore le droit de l'entreprise, assurant des connaissances solides dans l'ensemble des champs thématiques qui touchent au règlement patrimonial des conflits familiaux : conséquences patrimoniales de la séparation d'un couple (mariage, PACS, concubinage, gestion des biens des enfants), conséquences patrimoniales de la mise sous protection d'une personne majeure (tutelle, curatelle...), décès (successions et libéralités), devenir d'une entreprise dans ces différentes situations, fiscalité propre aux transmissions patrimoniales. Elle permet l'acquisition de savoirs et de savoir-faire qu'il est peu courant de trouver réunis dans une même main, favorisant ainsi l'insertion professionnelle des étudiants

SEMESTRE 3

UE Statut familial des personnes en conflit

- Droit des incapacités appliqué aux crises familiales
 - Droit général des incapacités
 - Incapacités et patrimoine
- Droit spécial de la famille en conflit
 - Droit spécial de la filiation
 - Droit spécial du divorce

UE Méthodologie des liquidations des régimes matrimoniaux et des successions

- Droit patrimonial de la famille et méthodes liquidatives

UE Traitement des entreprises et ruptures familiales

- Droit approfondi des sociétés
- Lecture de bilan comptable
- Instruments financiers

UE Langages

- Anglais juridique et de la négociation
- Techniques de communication orale
- Note de synthèse

SEMESTRE 4

UE Techniques contractuelles de prévention des conflits familiaux dans la famille

- Clauses préventives
- Contrats de prévoyance
- Organisation contractuelle des transmissions patrimoniales
- Psychologie des conflits familiaux

UE Méthodologie des liquidations des régimes matrimoniaux et des successions

- Droit patrimonial de la famille approfondi

UE Fiscalité du patrimoine

- Fiscalité des particuliers et traitement des ruptures
- Fiscalité des successions et des libéralités
- Fiscalité de l'entreprises et de sa transmission
- Elaboration des plans de redressement des entreprises en difficulté

UE Langages

- Anglais commercial
- Médiation familiale

UE Stage ou Mémoire

UE Approche synthétique et méthodologique

- Grand oral